



Sommaire

Les actualités macroéconomiques	2
• Le secteur des services témoigne de la résilience économique	
Les grands projets d'infrastructures	3
• Le Port Autonome de Lomé	
• La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)	
Le secteur de l'énergie au Togo	7
• Les évolutions récentes du secteur	
Le Togo sur la scène internationale	11
• L'accroissement de l'intérêt des partenaires économiques et des bailleurs	
• La coopération internationale et régionale	
Le Togo sur la scène nationale	16
• La promotion de la consommation locale	
Réformes, attractivité et investissements publics	19
• L'amélioration du score CPIA et modernisation des institutions de l'Etat	
• Les principales réformes visant le secteur privé	
• L'investissement récent de l'État dans le secteur aérien	

Les actualités macroéconomiques

Le secteur des services témoigne de la résilience de l'économie

Le secteur des services marchands non financiers

- Au Togo, les activités de **services marchands non financiers** ont fait preuve de **résilience** au cours du mois de **mai**, comparé à la même période l'an dernier
- Le secteur des services marchands non financiers, qui compte les services rendus aux particuliers, l'hébergement-restauration, les activités immobilières, l'information-communication, a progressé de **+4,4%** en glissement annuel
- Le pays affiche la **troisième meilleure performance** parmi les pays de l'UEMOA, derrière le Sénégal (+5,7%) et la Guinée-Bissau (+4,7%)

Le secteur des services marchands financiers

- Le secteur des **services marchands financiers** a également connu une évolution à la hausse durant le mois de **mai**, comparé à la même période l'année précédente
- Le chiffre d'affaires des services financiers marchands a augmenté de **+13,6%** sur la période
- Au niveau de **l'UEMOA**, le chiffre d'affaires des services financiers marchands a augmenté de **+16,4%**

Les grands projets d'infrastructures (1/4)

Focus secteur : Le Port Autonome de Lomé (PAL)

Présentation du Port Autonome de Lomé (PAL) :



L'administration du PAL compte aujourd'hui **1 369 agents permanents et 3 500 dockers professionnels, occasionnels et journaliers**. La communauté portuaire composée de toutes les structures qui interviennent sur la chaîne logistique portuaire de Lomé, telles que les consignataires, les transitaires et les transporteurs, compte une dizaine de milliers de personnes qui travaillent sur la plateforme.



Le PAL s'étend sur un domaine de plus de **900 hectares** et dispose d'infrastructures lui octroyant de larges capacités d'accueil. Il dispose également d'infrastructures relais à l'instar de voies de contournement de la ville de Lomé, de la faille d'Alédjo ainsi que du col de Défalé pour faciliter les conditions de la traversée du corridor togolais.



C'est un port en eau profonde naturelle mesurant 16,6m de profondeur sur la **côte ouest Africaine** capable d'accueillir des navires à fort tirant d'eau. Grâce au statut de port franc dont jouit le PAL, la manutention et le transfert des marchandises dans l'enceinte portuaire s'effectuent dans un temps record.

- Le PAL, opérationnel depuis **1968**, bénéficie d'un **positionnement stratégique** qui (i) donne un **accès direct aux pays de l'Hinterland** (ce qui fait de lui le port privilégié du Burkina Faso, du Niger et du Mali) et (ii) **permet de rejoindre les principaux ports** européens en 7j en moyenne, les USA en 13j (en liaisons directes) et la Chine en 29j.
- L'activité du PAL est complétée par celle de la **Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA)** sur laquelle il a été construit un port sec franc. Cette plateforme logistique vise à décongestionner le PAL et à améliorer le positionnement stratégique du Togo comme « hub » pour la sous-région.

Évolution des chiffres clés du PAL depuis 2017

	2017	2018	2019	2020	2021
CA (milliards de FCFA)	27	29	30	31	35
Trafic global (millions de tonnes)	19	22	23	26	29
Trafic conteneurs EVP ⁽¹⁾ (millions de conteneurs)	1. 2	1. 4	1. 5	1. 73	1. 96
Desserte maritime - (nombre de navires)	1 375	1 461	1 449	1 510	1 629

(1) EVP : Equivalent Vingt Pieds

Source : ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière

Les grands projets d'infrastructures (2/4)

Le Port Autonome de Lomé (PAL) continue son expansion

Le Port Autonome de Lomé renforce sa flotte

Au début du mois d'août 2023, **Boluda Towage**, leader mondial du remorquage maritime, a livré un nouveau remorqueur au Port autonome de Lomé.

Ce quatrième remorqueur permet de **renforcer les capacités de remorquage de Lomé Container terminal (LCT)**, en particulier les *megaships*.

Ce nouvel équipement permet au Port autonome de Lomé de **renforcer sa position concurrentielle** en Afrique de l'Ouest.



Les grands projets d'infrastructures (3/4)

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) au cœur de MANCOM, la convention annuelle du groupe ARISE IIP

Le groupe **ARISE IIP**, qui conçoit, finance, développe et exploite des écosystèmes industriels sur le continent africain, notamment au Togo, au Bénin et au Gabon, a tenu sa **convention annuelle**, MANCOM, du 4 au 6 août 2023 à Lomé.

Le Président de la République, **SEM Faure Essozimna GNASSINGBE**, était présent à la clôture de la convention et a réitéré la vision du gouvernement pour **développer l'industrialisation au Togo**.

« *L'histoire de notre collaboration avec ARISE IIP est une source d'inspiration pour l'essor de l'industrialisation au Togo* », a déclaré le Président. « *Nous partageons une vision commune de **prospérité et de durabilité**, et notre partenariat continue à tracer la voie pour un avenir meilleur pour notre nation.* », a-t-il ajouté.

Lors de cette convention, le **rôle essentiel de la PIA dans la reconfiguration de l'écosystème industriel togolais** a été reconnu. En particulier, l'engagement de la PIA en matière de **normes production** et de **responsabilité environnementale** ont été soulignées.



Les grands projets d'infrastructures (4/4)

9 projets d'investissements agréés au 2nd trimestre 2023

Projets agréés au code des investissements , zone franche & zone franche dans le secteur du textile et de l'habillement

- **05** ont été agréés au code des investissements (CI) pour un montant global de **8 031 939 506 FCFA**
- **03** au statut de la zone franche (ZF) pour un montant de **20 038 109 007 F CFA**
- **01** au statut de zone franche dans le secteur du textile et de l'habillement (ZFTH) pour un montant de **2 404 624 393 F CFA**

Emplois prévus

- Les **09** projets approuvés devraient créer **1 025 emplois directs** pour les ressortissants nationaux

IDE / IDN

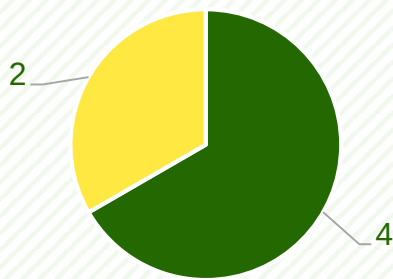
- **04** projets sont des investissements directs étrangers (IDE) pour un montant total de **27 487 168 542 FCFA**
- **05** projets sont des IDN, pour un montant de **2 987 504 364 FCFA**, soit **9,8%** du montant total des projets agréés

Etat d'avancement des entreprises agréées entre 2020 et 2023

- A fin juin 2023,
- 43 entreprises sont en phase d'exploitation pour un investissement de 294 329 317 489 FCFA et ont créé 2 907 emplois nationaux
 - 86 projets sont en phase d'installation; le montant prévisionnel des investissements est de 481 878 432 429 FCFA; Ces projets comptent créer 11 614 emplois nationaux.

État d'avancement - Attraction d'investissement privé sur l'Agropole de Kara

Nombre de projets



- Entreprises en cours d'installation
- Signature d'accord en cours

Indicateurs

Emplois prévus



21 073 emplois
(2 373 emplois directs et 18 700 producteurs)

Investissements prévus (Milliards XOF)



27,93 Milliards de FCFA

Focus secteur : le secteur de l'énergie au Togo (1/4)

L'expansion du secteur de l'énergie au Togo

Un pas en avant vers la mise en service du futur IFAD-Energies renouvelables

- Les référentiels de métiers et de formation en lien avec les Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) des énergies renouvelables ont été remis en août 2023 à l'Agence Education Développement (AED) de Lomé.
- La remise de ce document marque une **étape additionnelle de franchise dans la mise en service du futur IFAD-Énergies renouvelables** dont le chantier de construction de l'infrastructure d'accueil est presque arrivé à terme.

Inauguration d'un réseau électrique rural dans la localité de Koto Copé

- En août 2023, un **nouveau réseau électrique a été inauguré au Togo**, dans le village de Koto-Copé situé à 17 km au sud de la localité d'Atakpamé.
- Cette réalisation, portée par le ministère délégué chargé de l'Énergie et des Mines, s'inscrit dans la mise en œuvre de la **stratégie nationale d'électrification**, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025.
- Ces installations comprennent un réseau de 20 mètres en moyenne tension, un transformateur MT/BT de 50 kVA, 700 mètres de réseau basse tension et 15 lampadaires pour l'éclairage public.
- Cette initiative a également bénéficié des services du **Fonds d'électrification Tinga** qui vise à faciliter l'accès des ménages ruraux aux services d'électrification. En effet, comme l'indiquait Essnouwa Degla, directeur général adjoint de la CEET, « **Tous les ménages éligibles pourront bénéficier d'un raccordement au réseau de distribution de la CEET, moyennant le paiement d'un ticket d'entrée de 1 000 FCFA ; le reste du coût de raccordement sera échelonné sur une période allant jusqu'à 10 ans.** »
- Ce nouveau réseau électrique illustre la **volonté du Togo à atteindre un taux d'électrification de 75% d'ici 2025 ainsi qu'à garantir un accès universel à l'électricité à l'horizon 2030.**

Focus secteur : le secteur de l'énergie au Togo (2/4)

Le Togo mène un vaste programme visant à assurer un accès universel à l'énergie et à l'éclairage public

Projets de renforcement de la production de l'énergie

Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Nangbéto : d'un coût global de 12,5 milliards de FCFA sur financement de la KfW, ce projet, en cours, garantira le bon fonctionnement de l'ouvrage sur une durée de 30 ans et renforcera, par la même occasion, les capacités de production d'électricité sur le territoire. Il vise spécifiquement (i) l'accroissement de l'efficacité des ouvrages ; (ii) le renforcement de la disponibilité et la fiabilité des équipements ; (iii) l'augmentation de la capacité de l'aménagement et (iv) la mise en œuvre du plan d'urgence en cas de rupture accidentelle des eaux.

A la fin du projet, le Turbo-Alternateur avec ses auxiliaires sera réhabilité, le système de sécurité des accès et de télécommunications sera rénové, la nouvelle station de potabilisation sera opérationnelle, la station d'épuration des cités et le système de traitement des eaux usées de l'usine seront rénovés.

Acquisition et d'installation de 50 000 lampadaires solaires : ce projet vise à acquérir et déployer un premier portefeuille de 50 000 lampadaires solaires permettant de fournir un éclairage public de qualité à 12 000 localités rurales sur une période d'au moins 12 ans. D'un montant global de 26,2 milliards de FCFA sur financement du **Trésor français** et l'Etat togolais, le projet permettra également d'augmenter la sécurité des populations rurales et transfrontalières.

Renforcement de la centrale solaire photovoltaïque à Blitta : le coût de ce projet en cours s'élève à 11,8 milliards de FCFA sur financement de la BOAD et devra contribuer à atteindre un taux d'électrification de 75% à l'horizon 2025 et de 100% en 2030. C'est une nouvelle extension qui vise à augmenter de 20 mégawatts (MW), la capacité énergétique de la centrale, la faisant passer de 50 à 70 MW.

Projets de construction et de renforcement des lignes de transport de l'énergie



Construction de la ligne de transport haute tension 161 KV sur Kara-Mango-Dapaong et postes associés :

la promotion de ce projet s'inscrit dans une approche visant à renforcer l'alimentation de la région septentrionale du Togo à partir du réseau interconnecté de la Communauté Electrique du Bénin. D'un montant de 31,2 milliards de FCFA, ce projet est financé par l'Eximbank de l'Inde et vise à satisfaire et à renforcer de façon durable la demande d'énergie électrique des grandes localités du Nord Togo, à sécuriser la fourniture de l'électricité dans les localités des régions traversées et à assurer à terme le bouclage du réseau interconnecté via le nord du Ghana permettant ainsi de sécuriser l'approvisionnement de toutes les localités desservies.

Un projet d'électrification de 43 localités d'une valeur de 9,7 milliards de FCFA est également en cours sur la ligne Mango-Dapaong, sur financement de la BID, pour améliorer le taux d'électrification rurale et raccorder de nouveaux clients dans les zones rurales de la région des Savanes.

Construction d'une ligne de jonction de 161 kV Momé Hagou – Adjarala : ce projet vise la construction sur le territoire national Togolais la jonction HTB Mome Hagou – Adjarala en 161 KV afin de permettre le transport de l'énergie électrique entre Lomé et Atakpamé sans avoir à passer par le territoire Béninois. Le coût du projet s'élève à 4,2 milliards de FCFA sur financement de l'Etat togolais. Il permettra également la sécurisation et l'approvisionnement en énergie électrique.

Focus secteur : le secteur de l'énergie au Togo (3/4)

Le Togo mène un vaste programme visant à assurer un accès universel à l'énergie et à l'éclairage public

Extension du réseau électrique dans les milieux urbains

Projet d'extension du réseau électrique dans les centres urbains : le coût global du projet s'élève à 46,65 milliards de FCFA sur financement de l'AFD et de la KfW. L'objectif est de contribuer à l'amélioration sensible de la couverture électrique et de l'accès des populations à un service électrique continu, de bonne qualité et durable, en particulier dans les villes secondaires du Togo. De façon spécifique, il s'agit de : (i) accroître le taux d'accès aux services publics de l'électricité, (ii) améliorer la qualité de service du réseau électrique dans la zone du projet, et (iii) renforcer la capacité de gestion du patrimoine de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET).

A terme, il est prévu l'extension et la réhabilitation du réseau de distribution dans 53 villes ; l'acquisition de matériel de branchement notamment 108 000 kits, dont 50 000 seront pour les 53 localités et 58 000 pour le reste du territoire.

Projet d'extension du réseau électrique de Lomé : le coût de ce projet en cours s'élève à 31,3 milliards de FCFA sur financement de la KfW. Par ce projet, le Togo bénéficie de la production supplémentaire pour satisfaire la demande sans cesse croissante de l'électricité dans les ménages et dans le tissu économique. L'extension et le renforcement du réseau de distribution de Lomé contribuera à améliorer le taux d'accès à l'électricité dans la capitale et à relever la qualité de vie de la population urbaine. Elle permet également une connexion accrue de ménages de la ville de Lomé au réseau électrique.

Les résultats du projet sont, entre autres (i) la mise en place d'une nouvelle téléconduite ; (ii) la construction de ligne aérienne et d'un réseau souterrain MT ; (iii) la construction et l'équipement de postes type accroché et de type cabine ; (iv) la construction de réseau basse tension (BT) autoporté et basse tension souterrain ; etc.

Electrification rurale par réseaux solaires



Projet d'appui au volet social du programme d'électrification rurale : par ce projet, le Togo opte pour un mix énergétique en s'appuyant aussi bien sur l'extension du réseau que sur les alternatives hors réseau parmi lesquelles les kits solaires domestiques. D'un coût global de

7,8 milliards de FCFA sur financement de la BAD et l'UE, ce projet a pour objectif de renforcer la résilience communautaire d'environ 500 localités rurales au Togo à travers l'accès à l'énergie solaire. Spécifiquement, il s'agit de (i) augmenter le taux d'accès à l'énergie propre des infrastructures communautaires dans les zones rurales hors réseau ; (ii) contribuer à la résilience des agriculteurs en déployant des pompes d'irrigation solaires et (iii) améliorer l'accès à l'énergie aux ménages grâce à des technologies intelligentes innovantes pour les systèmes solaires individuels et les mini-réseaux.

A la fin du projet, 600 pompes d'irrigation solaires déployées ; 122 chauffes eaux solaires installés dans les centres de santé ; 314 centres de santé électrifiés par système solaire ; 10 mini-réseaux intelligents construits et 400 mini AEP.

Projet d'électrification de 150 localités rurales : il s'agit d'améliorer les conditions de vie des populations dans plusieurs localités rurales réparties sur le territoire et promouvoir l'éradication de l'extrême pauvreté. Le coût du projet s'élève à 15 milliards de FCFA totalement financé par l'Exim Bank de l'Inde. A terme, les réseaux de moyenne et basse tensions (MT & BT) seront construits dans les régions de la Kara, des Savanes, les Plateaux et Centrale.

Focus secteur : le secteur de l'énergie au Togo (4/4)

Le Togo mène un vaste programme visant à assurer un accès universel à l'énergie et à l'éclairage public

Electrification des infrastructures communautaires

Projet d'électrification rurale de 317 localités par mini réseau solaire : il vise l'électrification des infrastructures communautaires dans 317 localités dans les 5 régions administratives du Togo. Le projet contribuera à la promotion et au développement d'énergie solaire par le renforcement des infrastructures communautaires (installation de kits solaires dans les écoles, centres de santé, ainsi que l'installation des mini adductions d'eau potable à pompage solaire). D'un coût global de 39,5 milliards de FCFA sur financement de la BOAD et la BID, ce projet a pour objectifs spécifiques de : (i) assurer l'accès à l'électricité à près de 12 300 ménages ruraux ; (ii) accroître le taux d'électrification rurale du pays ; (iii) améliorer les conditions de vie des populations des localités concernées ; (iv) créer des emplois et des richesses additionnelles et (v) contribuer à la sécurité des rues et son corolaire d'activités sociales.

Projet d'électrification de 350 localités par kits solaires photovoltaïques: le coût du projet s'élève à 22 milliards de FCFA sur financement de l'Exim Bank de l'Inde et vise l'électrification des infrastructures communautaires dans 350 localités dans les 5 régions administratives du Togo. Il contribue également à la promotion et au développement d'énergie solaire au Togo par le renforcement des infrastructures communautaires. Aux termes du projet, au moins 500 écoles et centres de santé seront électrifiés; 357 systèmes de pompage solaire pour l'Adduction en Eau Potable (AEP) installés et 3 500 lampadaires solaires installés.

Distribution d'énergie électrique dans les grandes villes de l'intérieur du pays

Projet de renforcement de la capacité de distribution d'énergie électrique dans les six plus grandes villes de l'intérieur du Togo : il s'agit d'étendre et de renforcer le réseau de distribution dans les villes d'Aného, Kpalimé, Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé. Le coût du projet se chiffre à 5 milliards de FCFA sur financement de la BIDC et contribuera à relever la qualité de vie de la population urbaine. A terme, les réseaux de moyenne et basse tension seront construits dans lesdites villes.

Projet de fournitures, construction et extension de réseaux électriques MT et BT : ce projet consiste au raccordement des infrastructures de base (écoles, dispensaires, marchés, centre de loisirs, bibliothèques, etc.) au réseau électrique afin de favoriser le développement des activités économiques, freiner l'exode rurale et l'émancipation des populations. De façon spécifique, il s'agit de : (i) satisfaire les besoins en électricité des populations des localités rurales ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations vivant dans ces localités et (iii) stimuler le développement socio-économique des populations rurales. Le coût du projet s'élève à 4,6 milliards de FCFA financé totalement par l'Etat Togolais.

Projet de prospection géochimique stratégique au nord 9ème degré de parallèle au Togo : ce projet permettra d'actualiser les données afin d'attirer davantage des investisseurs dans le secteur minier. D'un montant de 3,04 milliards de FCFA financés par l'Etat, ce projet permettra également, à terme, d'actualiser la carte géologique et de renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Le Togo sur la scène internationale (1/5)

L'accroissement de l'intérêt des partenaires économiques et des bailleurs

La Banque Mondiale injecte 100 millions de USD dans le programme ASTRE



Le 20 juillet 2023, la Banque Mondiale a signé un accord de **financement de 100 millions de USD**, soit près de 60 milliards de FCFA, avec le gouvernement togolais afin de soutenir le nouveau programme d'Assistance Sociale Transformatrice pour la Résilience (ASTRE) baptisé « *Novissi* ». Ce financement prend la forme d'un **crédit** et a été accordé par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Cette initiative de la Banque Mondiale vise à soutenir le **programme national de protection sociale non-contributive** qui avait été adopté par le gouvernement togolais en juin 2023.

Selon la Banque Mondiale, ce programme permettra d'appuyer le déploiement par le gouvernement d'une couverture à 100% des populations extrêmement pauvres (soit près de **1,8 million de personnes**) éligibles aux transferts monétaires.

D'après le **ministre des Finances Sani Yaya**, ce programme « *place la lutte contre l'extrême pauvreté et l'extrême vulnérabilité au cœur des préoccupations nationales* ».

« Le programme consolide la **position globale du Togo en tant que pays innovant**, qui promeut la transformation économique et l'inclusion à travers la conception et la prestation de programmes de protection sociale », explique Fily Sissoko, représentant résident de la Banque mondiale pour le Togo. « Il s'agit du premier programme pour les résultats (PforR) au Togo, un **signe de la maturité des systèmes de mise en œuvre et de suivi des programmes et des politiques complexes par le gouvernement** », ajoute-t-il.



Le Togo sur la scène internationale (2/5)

L'accroissement de l'intérêt des partenaires économiques et des bailleurs



La BAD appuie le financement de deux projets au Togo

Le 27 juillet 2023, le Togo a signé **deux accords de de financement** avec la Banque Africaine de Développement (**BAD**) :

- (i) Un **accord** pour le financement du **projet d'accompagnement des jeunes hommes et femmes entrepreneurs sur les chaines de valeur créatrices d'emplois** dont le coût global est estimé à 28,1 milliards de FCFA. Ce coût est financé par un **don de la BAD de 12,4 milliards de FCFA** et d'un **prêt de 2,7 milliards de FCFA** ainsi que par un **cofinancement** prévu sous forme de don de la République fédérale d'Allemagne (à travers la **KfW**) pour un montant de **9,739 milliards de FCFA avec une contrepartie togolaise sur le budget de l'État qui s'élève à 3,41 milliards de FCFA.**



M. Sani YAYA, Ministre togolais de l'Economie et des Finances

M. Wilfrid ABIOLA, Responsable pays de la BAD au Togo

- (ii) Un **accord** pour la **réalisation des études du programme de construction de 20 000 logements à coûts abordables** au Togo, pour un coût d'exécution portant sur un montant global d'environ 3,1 milliards de FCFA composé d'un prêt d'environ 2,9 milliards de FCFA et d'un don de près de 128 millions de FCFA.

Ces accords s'inscrivent dans le cadre des cinq grandes priorités (**High5**) de la **BAD** (notamment « Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique » et de **l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025** « Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix ».

Le Togo sur la scène internationale (3/5)

Le Togo renforce son partenariat international et son attractivité

L'Agence française de développement accorde 35 millions d'euros pour la protection côtière au Togo



La convention de financement a été signée le vendredi 8 septembre à Lomé, marquant une étape cruciale dans le projet WACA ResIP.

La subvention de 35 millions d'euros, équivalant à environ 23 milliards de francs CFA, est un prêt bonifié destiné à financer les travaux de protection côtière sur les 7 kilomètres restants entre les villages de Gbodjomé et Agbodrafo.

En plus de ces activités de protection côtière, l'AFD contribuera à la mise en place d'un système d'alerte précoce et de l'Observatoire national côtier. Ces mesures visent à assurer la sécurité des populations côtières et à protéger la côte de l'océan, permettant ainsi la poursuite sereine des activités économiques.

Sani Yaya, Ministre de l'économie et des finances, responsable du projet, a souligné que l'objectif premier est de protéger la côte et ses habitants tout en renforçant la résilience des communautés face à l'érosion côtière.

Le Togo sur la scène internationale (4/5)

La coopération internationale et régionale

Le Togo et les autres pays du Commonwealth en quête de collaboration dans le secteur maritime



Edem Kokou Tengue, Ministre togolais de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière a tenu, en marge de l'Assemblée Générale de l'Organisation Maritime Internationale, des discussions en juillet 2023 avec des **responsables du Commonwealth** à Marlborough House.

Selon le Ministre, « *l'objectif de cette rencontre était d'engager des discussions sur la participation de notre pays aux activités de la Charte Bleue de l'organisation.* »

Ainsi, cette rencontre était l'occasion pour le Togo de **plaider pour son intégration à la plateforme unique de la Charte Bleue du Commonwealth** qui prévoit des facilités d'exploration et d'exploitation des ressources marines tout en mettant l'accent sur la durabilité environnementale et la coopération internationale.

Les **domaines de coopération** entre les deux entités étant **large** : gestion durable des pêcheries, protection de la biodiversité marine, développement de l'économie bleue, mise en place de solutions innovantes pour lutter contre la pollution marine.

Les États-Unis et le Togo renforcent leur coopération militaire

Le chef du Commandement militaire des États-Unis en Afrique (AFRICOM), le Général Michael Langley, a été reçu le 26 juillet par le Président de la République, SEM. Faure Essozimna Gnassingbé, dans le cadre d'une visite de travail au Togo.

Au centre des échanges, la coopération militaire entre les deux pays et les valeurs communes comme la stabilité, la sécurité ou la prospérité. Entre autres sujets abordés, la sécurisation du secteur maritime, la protection du littoral, la situation sécuritaire et l'extrémisme violent dans la sous-région ouest africaine, et dans la partie septentrionale du Togo.

Suite à cette rencontre, le Général Michael Langley, déclarait : « Nous avons discuté des valeurs que le Togo et les États-Unis partagent, des valeurs de sécurité, de stabilité et de prospérité ainsi que les mécanismes pour renforcer le partenariat dans le cadre de la promotion de ces valeurs ».

En effet, le Golfe de Guinée fait l'objet de multiples actes de piraterie et de brigandage, ce qui nécessite alors un maintien permanent de patrouilles dans les eaux.

Le Togo sur la scène internationale (5/5)

Le Togo renforce son partenariat international et son attractivité

L'EPTE, une initiative du Togo en collaboration du Centre de développement de l'OCDE



Du 4 au 6 juillet 2023: le Togo a pris part à la réunion du groupe d'apprentissage par les pairs à Paris. Cette participation, qui se situe dans le cadre de l'examen des politiques de transformation économique (EPTE) du Togo, a permis au pays de faire une présentation sur trois thèmes: (i) le développement de

l'agro-industrie, (ii) le développement du potentiel du port et de la logistique et (iii) le renforcement du système d'infrastructure de la qualité pour favoriser l'innovation, la compétitivité et la sécurité des consommateurs. Ces trois présentations ont permis de mettre en évidence les efforts du gouvernement dans les secteurs concernés mais également de relever les défis et perspectives y afférents.

Cette réunion a permis également au Togo d'échanger avec les experts d'autres pays et institutions sur des sujets identifiés comme importants pour la transformation économique du Togo et de bénéficier du partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Les pays de la CEDEAO définissent un plan de coopération régionale à Lomé

Des discussions se sont tenues entre des experts nationaux des membres de la **CEDEAO** et ceux de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (**AIEA**) du 21 au 25 août 2023 à Lomé afin d'évaluer les plans pays de sécurité nucléaire et explorer les opportunités d'une éventuelle coopération régionale.

Les cadres réglementaires et législatifs des Etats de la zone ouest-africaine ont été présentés dans l'optique de leur harmonisation. Le Togo particulièrement, a partagé avec les autres Etats membres, ses actions mises en œuvre en matière de sécurité nucléaire ainsi que les résultats obtenus.

Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Appui à la Sécurité Nucléaire (INSSP) qui permet aux pays d'identifier, hiérarchiser et évaluer les actes, menaces et risques criminels impliquant des matières nucléaires ou radioactives échappant au contrôle réglementaire.

« Nous sommes à Lomé pour explorer ensemble des plans d'action pour assister les Etats membres de la **CEDEAO** en matière de sécurité et de sûreté nucléaires » annonçait Richard Ndi Samba, directeur scientifique pour le département de l'AIEA.

Le Togo sur la scène nationale (1/3)

Le Togo accueille les grands événements économiques régionaux



SAM

Lomé - Togo
16 - 20.10.2023

Lomé accueille la 6^{ème} édition de la Semaine Africaine de la Microfinance

Lomé accueille du 16 au 20 octobre la prochaine édition de la Semaine Africaine de la Microfinance (SAM). L'ambition principale de SAM est de fournir une plateforme africaine unifiée d'échange sur les enjeux de la finance inclusive auxquels est confronté le continent africain en réunissant tous les professionnels du secteur : investisseurs, IMF, Fintechs, chercheurs, banques, réseaux, innovateurs et gouvernements entre autres. Le thème principal de la conférence sera « **La finance durable et inclusive** », permettant d'aborder les questions liées aux risques climatiques auxquels sont confrontés les clients de la microfinance ainsi que les institutions financières elles-mêmes, les opportunités de la finance inclusive pour soutenir la transition vers une économie verte, ainsi que le rôle de l'ensemble de l'écosystème, y compris les régulateurs, les donateurs et les investisseurs privés, dans le développement et la croissance d'une finance durable inclusive.



Le Togo, fer de lance de l'économie bleue dans la région

La première édition du Forum Maritimafrica Week a eu lieu la dernière semaine de septembre à Lomé. L'assise a réuni plusieurs acteurs maritimes qui ont discuté des opportunités et des défis de l'économie bleue sur le continent africain.

Des acteurs venus du Bénin, du Sénégal, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo ainsi qu'une délégation de l'Union européenne ont échangé sur le thème « **valoriser l'économie bleue au service du développement de l'Afrique** ». Outre les échanges, cette réunion est conçue un cadre de partage, d'apprentissage et de mise en réseau pour in fine positionner l'économie maritime comme fer de lance du développement de l'Afrique. Dans cette perspective, divers panels ont été organisés sur la pêche, la sécurité maritime, la protection côtière et l'industrie portuaire.

Le Togo sur la scène nationale (2/3)

Le Togo fait la promotion de la consommation locale et invite les supermarchés à dédier plus de rayons aux produits locaux

L'Opérationnalisation de deux plateformes numériques pour le commerce



Le Togo a procédé le 27 juin 2023, à l'occasion de la journée internationale des très petites et moyennes entreprises (TPME), au lancement officiel de la phase opérationnelle de deux plateformes numériques dénommées « TOGOGNIM » et « NAMASIA ». L'opérationnalisation de ces deux plateformes s'inscrit dans les actions de promotion des produits. «Nam Asia» qui signifie en français « donne-moi le prix » permet aux consommateurs de connaître le prix réel des produits de premières nécessités sur le marché et est accessible sur le site <https://namasia.tg>, et via une application disponible sur Play Store et App Store. La consultation est gratuite. La plateforme offre aussi la possibilité de dénoncer les pratiques anormales au commerce via le numéro vert 8585.

La plateforme « Togo Gnim », qui signifie « la richesse du Togo », est une version digitalisée du hall consommer local installé au ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Elle vient renforcer la visibilité des produits « Made in Togo » et est accessible sur le site <https://togognim.tg>. Cette plateforme offre aussi la possibilité de passer des commandes, de payer et de se faire livrer. Les entreprises ont aussi la possibilité de mettre sur cette plateforme leur produits pour une plus grande accessibilité et visibilité.

L'initiative pour la certification de 50 produits prioritaires togolais à l'international



Le processus de certification de 50 produits prioritaires du Togo a été lancé le 4 juillet 2023. Cette initiative tire ses sources de la volonté du gouvernement de rendre les produits togolais compétitifs sur les marchés national, régional et international mais également d'amener les producteurs togolais à mettre à la disposition des consommateurs, des produits conformes aux normes. D'un coût global de 700 000 USD, le projet reçoit un appui financier de l'Etat et du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et technique de l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Notons que l'infrastructure qualité du Togo est totalement opérationnelle avec la nomination en mars dernier, des Directeurs généraux de l'Agence togolaise de normalisation (ATN), du Comité togolais d'agrément (COTAG), de l'Agence togolaise de la métrologie (ATOMET) et de l'Agence togolaise de promotion de la qualité (ATOPROQ). Le pays est dans un processus d'accréditation de sa structure d'évaluation de la conformité et dispose déjà d'une marque de conformité (TGN). Il a également reçu mandat à travers le COTAG pour la délivrance de la marque de conformité de la CEDEAO « ECOQMARK ».

Le Togo sur la scène nationale (2/3)

Le Togo fait la promotion de la consommation locale et invite les supermarchés à dédier plus de rayons aux produits locaux



Foire « Made in Togo », événement de promotion du consommateur local

Du 28 juillet au 6 août 2023: le Togo a organisé la 4ème foire « Made in Togo ». C'est un rendez-vous commercial pour

faire découvrir au public, la richesse et la diversité agricole, culturelle et artisanale du Togo. Plus de 70 exposants venant de toutes les contrées du pays ont répondu à cette grande rencontre de promotion et de commercialisation des produits locaux. L'organisation d'une foire Made in Togo est née de la volonté du gouvernement d'offrir plus de visibilité au savoir-faire des promoteurs locaux qui innovent davantage dans les secteurs productifs.

Validation du guide sur la procédure togolaise d'approvisionnement d'emballages alimentaires

Cette validation a eu lieu le 27 juillet 2023. Le guide sur la procédure d'approvisionnement d'emballages alimentaires est conçu pour servir d'outil de sensibilisation des TPME et autres entités à l'usage d'emballages agroalimentaires. Il donne les notions essentielles sur les emballages en ressortant la spécificité des emballages par rapport aux types de produit. Le document fournit également les procédures pour la commande d'emballages alimentaires et fait une cartographie des producteurs.

Un nouveau Guide de l'exportateur pour les opérateurs économiques, exportateurs togolais



Le guide de l'exportateur qui est un outil d'accompagnement des entreprises togolaises dans la conquête des marchés étrangers a été validé le 11 août 2023. Il fournit des informations d'ordre réglementaires et techniques des marchés étrangers pour les exportateurs, synthétise les dispositions réglementaires et techniques nationales et internationales en matière d'exportation et présente les espaces commerciaux actuels et potentiels pour les produits d'exportation du Togo. Le guide validé fait suite à celui élaboré en 2014.

Le nouveau guide prend en compte les nouveaux accords commerciaux qui impactent les relations commerciales régionales, continentales et multilatérales en l'occurrence l'entrée en vigueur en 2017 de l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC, l'entrée en vigueur en 2021 de l'accord de la zone de libre-échanges continentale africaine (ZLECAF). La méconnaissance des exigences des nouveaux accords par les opérateurs économiques rend difficiles les relations commerciales.

Réformes, attractivité et investissements publics (1/3)

L'amélioration du Score CPIA et modernisation des institutions

Le Togo domine le classement africain en termes d'avancées dans les politiques et institutions publiques

- Selon les résultats de l'édition 2023 de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale, le **Togo affichait la meilleure performance**.
- Le Togo enregistre la plus forte augmentation en 2022 avec un score de 3,7 et se positionne désormais dans le Top 5, partageant la cinquième position avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire (tous avec un score de 3,7), parmi les 39 États évalués au niveau régional et à la troisième place en Afrique de l'Ouest et Centrale.
- La tendance ascendante est particulièrement notable sur la période 2017 et 2022, surtout quand on la compare à la baisse moyenne des scores dans les régions de l'Afrique de l'Ouest, du Sud et de l'Est.
- Ce progrès a été le fruit des réformes institutionnelles et économiques qui ont permis **d'améliorer de 0,5 le cluster Politiques structurelles** de l'évaluation, qui couvre le secteur financier, la politique commerciale et l'environnement réglementaire des entreprises.

La Cellule Climat des Affaires (CCA) accélère la modernisation des institutions

- Dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et de Compétitivité des Services Logistiques (PFCCSL), financé à hauteur de 18 millions de USD par la Banque Mondiale, la **Cellule Climat des Affaires (CCA)**, rattachée à la Présidence togolaise, **poursuit la modernisation des institutions** en les équipant de matériel informatique moderne.
- En août 2023, les services du **ministère chargé de l'Habitat** ainsi que ceux du **Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)** ont notamment reçu des **serveurs de dernière génération**.
- Le serveur reçu par le ministère de l'Habitat vise à **améliorer le système de traitement, faciliter la gestion des dossiers et renforcer l'accélération de la digitalisation** en cours dans ce secteur tandis ceux reçus par le RCCM visent accélérer la délivrance des numéros RCCM, dans le cadre de la création d'entreprises.
- Il est désormais possible au tribunal de commerce de Lomé de tenir des audiences en ligne grâce au renforcement de son dispositif.
- « **Ces efforts seront renforcés et accélérés dans les prochains jours, avec un appui à d'autres structures, dans la poursuite de l'amélioration du Climat des affaires.** » déclarait Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République.
- A titre d'exemple, il est prévu que la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO) bénéficie également de cet appui en serveur afin de mettre en place une plateforme entièrement dématérialisée pour les audiences en ligne.

Réformes, attractivité et investissements publics (2/3)

Les principales réformes visant le secteur privé

Le Togo maintient le cap des réformes économiques et se hisse parmi les 55 pays pilotes

Cette performance découle des réformes économiques récentes qui ont été mises en place en faveur du secteur privé. Parmi ces réformes, la dématérialisation du tribunal de commerce a constitué une étape cruciale. Grâce à cette initiative, les audiences virtuelles et les audiences en ligne au tribunal de commerce sont devenues monnaie courante, offrant ainsi une plus grande flexibilité et accessibilité.

En outre, une chambre dédiée aux procédures collectives a été instaurée au tribunal de commerce de Lomé. De plus, la Cour d'arbitrage du Togo (CATO) a introduit une plateforme totalement dématérialisée, permettant la tenue d'audiences en ligne. Une base de données des bénéficiaires effectifs des entreprises a également été établie, contribuant ainsi à la transparence et à l'efficacité des opérations commerciales.

L'interconnectivité entre les différentes plateformes a été renforcée, et un cadastre numérique a été mis en place, facilitant la délivrance de titres fonciers numériques. De plus, la plateforme du permis de construire a été mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités, simplifiant ainsi les procédures liées à la construction.

Le Togo a démontré sa résilience et son engagement en faveur de l'amélioration du climat des affaires, ce qui a **conduit à son inclusion dans le groupe sélect des pays pilotes du rapport Business Ready**. Cette réussite illustre l'importance de la mise en œuvre de réformes audacieuses pour stimuler le secteur privé et favoriser le développement économique.

Nettes avancées dans la mise en œuvre des réformes au cours du premier semestre 2023 au Togo

En août 2023, a eu lieu à Lomé, une rencontre ayant pour objectif de **dresser un bilan de la mise en œuvre des réformes et visant à engager des discussions, à identifier les contraintes et à proposer des solutions pour accélérer leur mise en œuvre**.

À l'occasion de cet atelier, le Secrétaire permanent chargé du suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, **Monsieur Affo Tchitchi DEDJI**, indiquait que les réformes entreprises dans les départements ministériels et les institutions de l'État avaient enregistré un **taux de réalisation physique de 47%** pour une **exécution financière de 28% au premier semestre 2023**.

« Ces réformes touchent notamment le système de gestion des finances publiques, les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du numérique, du foncier, de l'environnement, de la décentralisation, de l'emploi, et du social avec un accent particulier sur le développement du secteur privé. **Ces réformes, qui s'alignent sur la vision du chef de l'État, ont permis, entre autres, d'améliorer le fonctionnement et la performance de tous les secteurs socioéconomiques, et de maintenir un cadre macroéconomique et budgétaire sain, malgré les différents chocs enregistrés** » déclarait la directrice de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, Akou Mawussé Afidenyigba.

Des actions complémentaires se poursuivent dans ce sens avec le soutien des partenaires techniques et financiers.

Réformes, attractivité et investissements publics (3/3)

L'investissement récent de l'État dans le secteur aérien

L'État togolais détient désormais 14% du capital d'Askyl Airlines



La Compagnie Panafricaine

Le lundi 21 août 2023, l'État togolais annonçait avoir injecté près de 6 milliards de FCFA dans la compagnie Communautaire Askyl, lui attribuant alors 600 000 actions du groupe.

Askyl Airlines avait été fondée en 2008 et exploite actuellement une flotte de treize appareils, dont neuf Boeings 737-800, et quatre 737-700, et dessert 26 villes dans 24 pays du continent, depuis sa base de Lomé.

Cet investissement intervient dans un contexte d'expansion des activités de la compagnie : au premier trimestre de cette année, le trafic total de passagers à l'aéroport de Lomé a progressé annuellement de 35,7%, par rapport à la même période en 2022.

À l'occasion de cette annonce, Sani Yaya, ministre togolais des Finances déclarait « *Nous avons la ferme conviction que cette prise de participation à hauteur de 6 milliards de francs CFA, soit 14,39% du capital social d'ASKY par l'Etat, va contribuer sans aucun doute à la consolidation financière et opérationnelle de cette compagnie aérienne à laquelle le Chef de l'Etat et le Gouvernement accordent la plus grande attention.* »

Comme le traduisent les paroles du ministre des Finances, cet investissement a une double vocation : (i) appuyer le transporteur dans sa stratégie d'expansion à l'échelle du continent et (ii) faire du Togo un hub logistique à l'échelle régionale.

« *Pour le Gouvernement, la prise de participation dans le capital d'ASKY est donc plus qu'un simple investissement financier. Il s'agit pour l'Etat d'un investissement stratégique au regard de sa politique d'intégration de la sous-région et d'ouverture de notre pays au reste du monde.* » indiquait Sani Yaya.

Askyl Airlines ajoute une nouvelle destination à sa liste

Quelques jours après avoir renforcé son lien avec le Togo en lui cédant 14% des parts sociales, Askyl Airlines, basée à Lomé, a ajouté une nouvelle destination à sa liste, avec la ligne Nairobi (Kenya) – Lomé (Togo). Le transporteur a annoncé le vol inaugural pour le 1er octobre 2023. La ligne créera une connexion directe entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est.

